



<https://rmc.bfmtv.com/emission/loyers-impayes-pierre-vacances-pret-a-ameliorer-sa-proposition-en-echange-d-aides-de-l-etat-2050103.html>

20 octobre 2021 par Marie Dupin avec Anne-Lyvia Tollinchi

## **Loyers impayés: Pierre & Vacances prêt à améliorer sa proposition en échange d'aides de l'Etat**

INFORMATION RMC - Les petits propriétaires-bailleurs Pierre & Vacances - Center Parcs sont en guerre contre le groupe: celui-ci leur demande de renoncer à plusieurs mois de loyers en raison de la crise sanitaire et suspend les paiements en attente de leur accord. Certains n'ont ainsi pas touché de loyer depuis 18 mois.

Nous vous en parlions la semaine dernière: c'est un véritable bras de fer entre les petits propriétaires-bailleurs et le groupe Pierre & Vacances.

Pour la première fois, mardi, 102 petits propriétaires-bailleurs de Cottages Pierre et Vacances Center Parcs ont été entendus par la justice à Blois. Ils réclament le paiement de leurs loyers qu'ils n'ont pas perçu depuis 18 mois pour certains.

Il était 13h30 quand Franck, que nous avons suivi sur RMC, arrive au Tribunal judiciaire de Blois, accompagné de ses deux avocats. Ils sont venus réclamer la condamnation du Groupe Pierre et Vacances-Center Parcs à la reprise du paiement des loyers en urgence et au versement des arriérés de loyer des cottages du Center Parcs de Chaumont-sur-Tharonne, à l'origine de cette procédure en référé.

"Derrière moi il y a des milliers de petits bailleurs. On est contents d'être enfin entendus par un tribunal" a réagi Franck Baillot à la sortie de l'audience "Depuis 18 mois on est pris à la gorge. Moi j'ai dû vendre ma maison et d'autres ont tout perdu. Nous on a dû faire face à nos crédits mais on n'a eu aucune aide. On est outrés qu'une grosse société qui fait beaucoup d'argent ne nous paie pas nos loyers qui sont censés être garantis".

Pierre & Vacances, frappé par la crise du Covid a, en effet, arrêté de payer les loyers, pourtant censés être garantis, à ses 18 000 propriétaires bailleurs. Pour échapper au paiement, le groupe s'est réfugié dans une procédure de conciliation. Avec un mot d'ordre: pour les propriétaires qui refusent de renoncer à 7 mois et demi de loyer, pas de reprise des versements.

Le juge du tribunal de Blois doit rendre une décision sur la reprise du paiement des loyers le 9 novembre. Lors de l'audience, Pierre & Vacances a demandé au tribunal d'attendre la fin de la procédure de conciliation (début décembre). "On est venus défendre la justice des bailleurs. On est contents d'avoir pu plaider pendant trois quarts d'heure" a commenté Maître Cabagno, du cabinet Choisez et Associés, qui défend des centaines de petits propriétaires.

D'autres audiences en justice sont prévues dans les prochaines semaines. Mais le groupe Pierre et Vacances pourrait améliorer sa proposition. "Il est possible qu'interviennent des éléments nouveaux, notamment des aides financières de la part de l'Etat.

Dès que ces aides seront versées on s'organisera pour améliorer notre proposition et verser les loyers aux bailleurs". En clair: la balle est maintenant dans le camp du gouvernement. S'il accorde de nouvelles aides à Pierre & Vacances alors l'entreprise pourrait faire un geste.